

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 18 (1889)

Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plusieurs élèves ont obtenu des bons points pour les récitations. Il est vrai, je me suis montré plus indulgent qu'à l'ordinaire ; c'est un moyen de les encourager au travail.

Malgré la préparation longue et soignée de mes leçons, je rencontre encore de nombreuses difficultés dans l'enseignement. Il faut que j'étudie de nouveau mon traité de méthodologie.

Jeudi 5. — Voici une journée qui me donne quelques consolations et me prouve une fois de plus que les peines sont toujours récompensées.

Je constate plus de discipline et de meilleures dispositions chez les enfants. Il faut l'attribuer à l'affection réciproque du maître et des élèves ; elle me permettra, je l'espère, de réaliser des progrès plus rapides et d'obtenir beaucoup de bonne volonté. J'ai remarqué cependant que nombre d'enfants pèchent par la mauvaise tenue : des observations à cet égard seront faites chaque jour. Je déployerai de l'énergie pour combattre sans trêve ni repos un maintien contraire à la santé et à la bienséance.

Vendredi 6. — Jour de vacance ! J'aime ce jour, car l'enseignement est pénible ; or, un congé hebdomadaire repose l'esprit et lui donne une nouvelle vigueur.

Aujourd'hui, après avoir entendu l'office de *Requiem*, j'ai tenu à jouir des derniers beaux jours de la saison. Que de charmes on éprouve à rêver en marchant et à savourer les délices d'automne si souvent chantées par les poètes ! L'âme ressent quelque chose de mystérieux et de puissant à ce solennel dépouillement de la nature.

L'après-midi a été consacré à la lecture de différentes revues hebdomadaires. Elles nous initient aux découvertes qui se font de nos jours ; en même temps, elles délassent, plaisent, instruisent et consolent quelquefois. Le temps passe rapidement en leur compagnie ; mais bientôt la nuit vous invite à préparer les leçons du lendemain. Dix heures sonnent à l'horloge, c'est le moment de faire la prière du soir et de prendre mon repos.

Fribourg, le 14 novembre 1889.

Jules CHANEZ.

Bibliographies

I

Le savoir-faire et le savoir-vivre. *Guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles*, par Mlle CLARISSE JURANVILLE. — Librairie V^e P. Larousse et C^{ie}, Paris.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est arrivé en peu d'années à sa onzième édition : c'est dire qu'il est apprécié selon son mérite.

Cependant nous voudrions le voir plus répandu encore pour les immenses services qu'il peut rendre aux jeunes filles, à la campagne comme à la ville. Celles qui ont fait de ce guide leur *vade-mecum* dans les soins domestiques, n'ont qu'à s'en féliciter. S. H.

II

Manuel pratique d'agriculture romande, par DUMUR.
1 vol. in-8°, 340 pages. — Imprimerie Carey à Genève.

Dans la première partie, l'auteur traite de la formation de la terre, de sa composition, de son amélioration, de son entretien et de sa préparation.

La seconde partie est consacrée à la plante : considérations générales, plantes cultivées, plantes à grains, plantes fourragères, plantes industrielles.

L'étude de l'animal : reproduction, entretien, hygiène, utilisation de l'animal fait l'objet de la troisième partie.

Enfin l'auteur passe en revue tout ce qui concerne l'exploitation agricole : personnel, bâtiments, matériel et comptabilité.

Cet ouvrage présente plus d'unité que les *Lectures agricoles de Tschudy* et surtout il renferme tous les progrès réalisés dans le champ si vaste de la science agricole.

Bien que l'on puisse reprocher à M. Dumur de s'être placé parfois à un point de vue trop genevois et de traiter certaines questions d'une manière trop scientifique, il n'y a pas de doute que son livre est préférable au manuel Tschudy et qu'il peut rendre les plus précieux services à nos écoles régionales. R. H.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Valais. — Sur la proposition du Département de l'Instruction publique, le Grand Conseil a décidé d'ajouter 1000 fr. aux 2500 fr. déjà accordés au personnel enseignant pour les primes d'encouragement. L'augmentation du crédit porté sous ce poste était devenue nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de l'effectif du personnel enseignant qui a régularisé sa position pour être mis au bénéfice de la prime.

Par contre, le Grand Conseil a décidé que des poursuites seraient dirigées contre les instituteurs et les institutrices qui n'ont pas rempli leur engagement envers l'Etat, afin qu'ils remboursent à celui-ci les subsides qu'ils en ont reçu proportionnellement au temps pendant lequel ils n'ont pas enseigné.

— Voici le sujet à traiter par Messieurs les Instituteurs dans les Conférences de district pour l'année scolaire 1889-90.

Conseils d'un instituteur à un de ses anciens élèves qui vient d'être chargé de la direction d'une école dans une commune rurale. Ces conseils seront donnés sous forme de lettre. Ils porteront :